

DE LA COMMUNE DE LAHONTAN

NOMBRE DE MEMBRES

Afférents au Conseil Municipal	en exercice	Qui ont pris part à la Délibération
15	14	12

Séance du 9 avril 2025

L'an deux mil vingt-cinq et le neuf avril à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de **Monsieur LALANNE Patrice, Maire.**

Présents : BONNAN Christian, GAUYACQ Jean-Paul, MASMONTET Jean, CHAUVEAU Jean-Baptiste, SARRREMIA Carine, TISSIER Fabienne, CHIRIAUX Allisson, DESCLAUX Amandine, PEREUILH Martine, URRUTIBEHETY Baptiste, DARDERES Paul

Absent ayant donné procuration :

Absents excusés : DESTANDAU Stéphanie, MEYER Véronique

Le conseil a choisi pour secrétaire M. MASMONTET Jean

09042025-3 : Budget primitif commune 2025

Le Conseil Municipal, sous la présidence de Patrice LALANNE, Maire, vote les propositions nouvelles du Budget Primitif de l'exercice 2025 passé en nomenclature M57 agrégée avec la fongibilité soit l'autorisation de mouvements de crédits de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, et ce, dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de chacune des sections.

Section de fonctionnement

DEPENSES	730 337.35 €
RECETTES	730 337.35 €

Section d'investissement

DEPENSES	933 521.96 € (dont 55 195.96 € de RAR)
RECETTES	933 521.96 € (dont 7 310 € de RAR)

- Pour : 12
- Contre : 0
- Abstention : 0

Pour expédition certifiée conforme
Fait et affiché à LAHONTAN le 9 avril 2025

Le Maire
Patrice LALANNE

